

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 28 novembre 2017 portant nomination aux formations papiers graphiques et emballages ménagers de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP1732915A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 28 novembre 2017,

Sont nommés membres de la formation papiers graphiques de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs, pour la durée du mandat restant à accomplir :

Au titre de l'État

M. BERTHOULAT Mathieu, représentant le ministre chargé de l'économie, suppléant de Mme BAUMGART, en remplacement de M. BRUDIEU Léonard.

Au titre des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets, dont ceux de l'économie sociale et solidaire

Mme HALBY Marion, représentant FEDEREC, suppléante de M. GENEVIEVE Pascal, en remplacement de Mme HERLEDAN Lisa.

Au titre des élus locaux

Mme BEGORRE-MAIRE Odile, titulaire, représentant l'Assemblée des communautés de France.

Sont nommés membres de la formation de filière emballages ménagers de la commission des filières de responsabilité élargie du producteur, pour la durée du mandat restant à accomplir :

Au titre de l'État

M. BRUDIEU Léonard, titulaire, représentant le ministre chargé de l'environnement, en remplacement de Mme HENRY Caroline.

M. BERTHOULAT Mathieu, représentant le ministre chargé de l'économie, suppléant de Mme BAUMGART, en remplacement de M. BRUDIEU Léonard.